



GRAND MÉTIER CONDUITE

CTN MATÉRIEL -

Montreuil, le 16 mars 2017

GRUPE DE TRAVAIL « MOUVEMENT MATÉRIEL »

LES CHEMINOT-E-S DU MATÉRIEL S'IMPATIENTENT !

La CGT a beau faire des propositions attractives, réalistes et gratifiantes issues des discussions de la spécialité Mouvement, la direction refuse de les entendre, campant sur ses positions qui sont loin de correspondre aux revendications des Cheminot-e-s.

Dans le but de faire avancer un GT parcours professionnel Mouvement Matériel quasi au point mort, et sur lequel bon nombre de discordances apparaissent, la CGT a rappelé à la direction du Domaine ses attentes, et ainsi proposé en amont de cette dernière réunion un tableau de cadrage de la spécialité redéfinissant les tâches et les domaines de compétences des Cheminot-e-s la composant. Il s'agissait là d'établir une évolution et un déroulement de carrière clairement définis, hermétiques à tout écart réglementaire. Sauf que !

Dans sa volonté d'uniformiser le métier sans y mettre de moyens, la DM n'intègre plus les fiches de postes dans ses propositions. Elle use même de filouteries concernant les périmètres d'activité des postes de travail et les désignations des tâches, notamment en supprimant la notion VP/VS (ce qui risquerait au final de mettre en concurrence les TA et l'ensemble des conducteurs M). Et sans cesse de se contredire sur la définition des sites simples ou complexes, sur la finalité du tableau de cadrage présenté par la DM qui au final ne sera pas celui retenu, ... Une réelle volonté de brouiller les pistes quoiqu'il en soit !

La CGT restera vigilante et s'acharnera à faire valoir les revendications des Cheminot-e-s dans le but de favoriser la création d'un parcours professionnel assurant l'évolution et le déroulement de carrière, et rendre attractive et valorisante la spécialité Mouvement MATÉRIEL.

La CGT rappelle les revendications des Cheminot-e-s :

- Faciliter les passerelles en lien ou non avec le métier vers les autres filières (y compris autres EPIC) ;
- Poursuivre l'évolution du métier et du déroulement de carrière ;
- Permettre une montée en compétences vers les métiers de conducteur Traction pour gagner le Grand Métier Conduite et en reconnaître la qualification ;
- Valoriser le parcours professionnel Mouvement.

Que dire de l'expérimentation qui doit être faite en Île-de-France au cours du second semestre, et qui a pour but de recruter les futur-e-s Cheminot-e-s qui composeront à l'avenir le métier Mouvement Matériel ?

- Trop peu de recrutements au regard des besoins réels du métier,
- La période de recrutement estivale est peu propice à l'afflux de candidatures,
- Le niveau de recrutement a été relevé (BEP/CAP) et contraire aux recommandations de l'EPSF (BEPC),
- Le désintérêt de la DM qui la pousse à se décharger de la phase de recrutement et de formation au profit de Pôle emploi.

Toutes ces contradictions brident, de fait, le niveau de recrutement, l'attractivité, la valorisation et la redynamisation du métier ; et brisent ce qui pourrait être un vecteur d'insertion professionnelle.

La CGT dénonce l'attitude de la direction qui n'a que faire des revendications et des attentes fortes des cheminot-e-s, cherchant ainsi à se défausser d'une spécialité qu'elle a dévaluée et laissée dériver durant des années.

La prochaine rencontre avec la Direction du domaine MATERIEL concernant le cadrage des propositions aura lieu le 04 mai 2017.

La CGT invite d'ores et déjà les cheminot-e-s à réagir sur ces propositions en s'inscrivant massivement dans les mouvements et les initiatives, et notamment celle du 21 mars 2017.

Nom :
 Prénom :
 Adresse :

 Fonction :
 Grade :
 Position de rémunération :
 Etablissement :
 Tél :
 E-mail :



BULLETIN D'ADHESION

**Ne dites plus :
 « Que fait la CGT ? »
 FAITES-LA !**

Nom du secteur: Tél :
 Syndicat : Tél :
 Nom du contact :
 Nom du syndiqué :